

28 mars 2011

11.129
ad 11.011**Postulat du groupe socialiste****Allocation Logement**

La fin de la LCAP permettra à l'Etat de faire des économies de subventions progressivement. En 2014, l'économie serait déjà de 940.000 francs par rapport au résultat des comptes 2010. Est-ce que les montants économisés sur les subventions pourraient être réaffectés à une aide individuelle (art. 11 LAL) (allocation logement) ciblée sur les familles et ceci dès le budget 2012?

Signataires: C. Bertschi, C. Fischer, M.-C. Jeanprêtre Pittet, M. Docourt Ducommun, M. Béguelin, G. Spoletini, F. Cuche, A. Laurent, M. Guillaume-Gentil-Henry, B. Hurni, C. Mermet, T. Huguenin-Elie et A. Blaser.